



*Il Ministro per le Pari Opportunità  
Lo Sport e le Politiche Giovanili*

## Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2013 - La Haye

Nous pensons que l'Union européenne, en tant qu'acteur clé de la défense des droits fondamentaux, est la mieux placée pour soutenir les efforts des États membres visant à améliorer la situation des droits fondamentaux de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre (LGBT). L'Union européenne devrait jouer un rôle de premier plan à cet égard en complétant et en soutenant les politiques nationales lorsque cela s'avère nécessaire. Nous, ministres européens, lançons cet **Appel pour une approche politique globale à l'échelle de l'Union européenne et à travers l'Union européenne sur les questions LGBT (ou Call for a comprehensive policy approach at European Union level and across the European Union on LGBT issues en anglais)**, dans l'objectif d'améliorer les droits de l'homme et de favoriser l'égalité pour la communauté LGBT.

Nous nous préoccupons des conditions de vie de nombreux membres de la communauté LGBT en Europe et nous avons à cœur d'agir pour améliorer la vie de ces personnes. La communauté LGBT est toujours confrontée à des violences ainsi qu'à une absence de liberté de réunion et d'expression et à des atteintes à sa liberté de circulation qui touchent à la fois les couples et leurs enfants. Nous avons pris connaissance d'incidents impliquant le suicide et le harcèlement d'enfants de la communauté LGBT, d'incidents homophobes et transphobes en entreprise et à l'école et de la diffusion de stéréotypes et de préjugés touchant la communauté LGBT en Europe et ailleurs.

La stratégie relative à la bonne mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux par l'Union européenne, adoptée par la Commission européenne en octobre 2010, prévoyait l'« élaboration de politiques individuelles concernant des droits fondamentaux spécifiques [...], notamment [...] la non-discrimination ». D'après cette stratégie, l'Union européenne se doit d'avoir une conduite exemplaire, ce qui est « essentiel non seulement pour les personnes qui vivent dans l'Union européenne mais aussi pour le développement même de l'Union européenne ». Nous souscrivons pleinement à cette approche.

Nous approuvons les déclarations faites par la Commission européenne à l'occasion des journées mondiales de lutte contre l'homophobie (IDAHO) 2011 et 2012 ainsi que la participation de celle-ci au Réseau informel européen des entités-ressources gouvernementales pour les questions LGBT, où elle a fait preuve de son engagement. Nous nous réjouissons également des mesures positives qui ont été prises dans de nombreux pays européens et à l'échelle européenne. Nous sommes certains que la Commission européenne partage notre inquiétude et notre volonté d'agir pour améliorer la situation.

En adoptant une approche politique globale, l'Union européenne est en mesure de changer le cours des choses. Cette approche politique doit permettre de garantir, conformément aux dispositions de l'Article 10 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, que celle-ci, « dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, [...] cherche à combattre toute discrimination ». Alors que l'Union européenne joue déjà un rôle déterminant dans la lutte contre la discrimination à l'égard de la communauté LGBT, le moment est venu de renforcer sa position dans ce domaine en veillant à ce que ses actions soient, aujourd'hui et à l'avenir, cohérentes et durables.

Afin que le principe de non-discrimination et d'égalité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre soit pleinement appliqué dans tous les aspects de la vie, il est nécessaire d'examiner attentivement les mesures qui pourraient être prises dans les différents domaines de compétence de l'Union européenne et des États membres, en tenant compte des études de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Les résultats de l'enquête menée par la FRA sur les questions LGBT serviront de référence pour évoquer la situation de la communauté LGBT dans toute l'Europe. Ces conclusions devraient contribuer à mettre au point des priorités, des mesures efficaces et un suivi inscrits dans un calendrier précis.

Nous partageons l'avis du Parlement européen, qui a favorisé l'adoption d'une politique globale en faveur de l'égalité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. L'étude, intitulée « Towards an EU Roadmap for Equality on Grounds of Sexual Orientation and Gender Identity » (*Vers une feuille de route de l'Union européenne pour l'égalité en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre*), récemment publiée par le Parlement européen, est une ressource pratique que la Commission devrait prendre en compte pour définir son approche.

Nous nous engageons à suivre les recommandations des ministres du Conseil de l'Europe concernant les mesures qui doivent être prises pour lutter contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. De même, les recommandations des ministres du Conseil de l'Europe sont des ressources pratiques permettant aux États membres de savoir quand identifier des mesures pertinentes visant à lutter

contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Nous encourageons donc la Commission européenne à faciliter la coopération au sein de l'Union européenne ainsi qu'à aider et à accompagner les États membres dans leur lutte contre la discrimination à l'égard de la communauté LGBT tout en tenant compte de ces recommandations. La Commission peut aider les États membres par le biais de différents instruments politiques et initiatives de coordination ainsi que par la mise au point de calendriers précis permettant de faire progresser la cause de l'égalité pour la communauté LGBT grâce à des financements et des soutiens, la prise de mesures simples et la promotion de campagnes visant à atteindre ces objectifs.

L'Union européenne doit intervenir pour coordonner et promouvoir les efforts à l'échelle de l'Union européenne ainsi que pour partager les bonnes pratiques et accompagner les efforts nationaux visant à éliminer l'homophobie et la transphobie en Europe. Les mesures de lutte contre la discrimination et les solutions proposées peuvent changer le cours des choses pour les millions de citoyens LGBT en Europe, mais aussi pour l'Europe tout entière.

Une approche globale s'est déjà révélée efficace pour lutter contre d'autres formes de discrimination.

Nous sommes prêts à soutenir la mise en place d'une approche politique globale à l'échelle européenne et à partager notre expertise avec la Commission européenne. Nous invitons la Commission européenne à s'engager en faveur de l'élaboration et de l'adoption d'une approche politique globale qui s'appuie sur les recommandations de l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux et sur l'étude du Parlement européen.

Par ordre alphabétique :

**Jet Bussemaker**, Ministre de l'enseignement, de la culture et des sciences - Pays-Bas

**Helena Dalli**, Ministre du dialogue social, de la protection des consommateurs et des libertés civiles – Malte

**Gabriele Heinisch-Hosek**, Ministre fédérale des femmes et de la fonction publique – Autriche

**Anna-Maja Henriksson**, Ministre de la justice – Finlande

**Josefa Idem**, Ministre de l'égalité des chances – Italie

**Vesna Pusić**, Ministre des Affaires étrangères et européennes – Croatie

**Manu Sareen**, Ministre de l'égalité des genres et des affaires ecclésiastiques – Danemark

**Pascal Smet**, Ministre flamand de l'enseignement, de la jeunesse, de l'égalité des chances et des affaires bruxelloises – Belgique<sup>1</sup>

**Marc Spautz**, Ministre de la famille et de l'intégration – Luxembourg

**Erik Ullenhag**, Ministre de l'intégration – Suède

**Najat Vallaud-Belkacem**, Ministre des Droits des Femmes, Porte-parole du gouvernement – France

---

<sup>1</sup> Au nom du gouvernement fédéral de Belgique